



---

Initiative pour la forêt de l’Afrique centrale

TERMES DE REFERENCE – APPEL A MANIFESTATION D’INTERET (AMI)  
2022/01/GE

GUINEE EQUATORIALE

Source de financement : [Central African Initiative Trust Fund \(CAFI\)](#)

Date de publication : 17 janvier 2022

Date de soumission : 25 mars 2022<sup>1</sup>

---

---

<sup>1</sup> Toute soumission soumise après cette date ne sera pas examinée. Voir Partie 6 relative au Dépôt des Propositions.

## 1. INTRODUCTION

L'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI), lancée en 2015, a pour ambition de soutenir financièrement les pays d'Afrique centrale signataires de la déclaration CAFI pour atténuer le changement climatique, réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, et contribuer à un développement à faibles émissions qui préserve les forêts.

Avec le soutien du CAFI et de la FAO, la Guinée équatoriale (GE) a commencé en 2016 à formuler sa vision REDD+ pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts à partir de 2016. Avec 93% des terres couvertes par des forêts (estimations 2014) mais des taux élevés de dégradation des forêts (1,2% par an sur la période 2014-2018), la réduction des émissions dans le secteur forestier est essentielle pour atteindre les objectifs de l'INDC du pays. La stratégie nationale et le plan d'investissement REDD+, officiellement lancés et adoptés en 2020, visent à maintenir la couverture forestière à 93 % et à réduire de moitié le taux de dégradation à 0,45 % d'ici 2030.

La stratégie nationale de développement 2020-2035 et son plan quinquennal (2020-2025), officiellement adoptés par décret le 29 avril 2021, visent à assurer la diversification économique tout en respectant l'environnement. Elle comprend un programme sur le développement du secteur forestier et de la production de bois, notamment par le biais des forêts communautaires et de la certification, ainsi que des actions d'aménagement du territoire.

## OBJECTIFS DES TERMES DE REFERENCE

Ces termes de référence visent à identifier une organisation de mise en œuvre pour soutenir le dialogue politique et les études en Guinée équatoriale. Le montant indicatif pour ces études est de 0,4 M US\$.

L'objectif de ces termes de référence est de préciser les caractéristiques de l'appui à fournir et d'indiquer les résultats attendus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt.

## 2. PRIORITES PROGRAMMATIQUES

Dans son Plan National d'Investissement REDD+ (PNI-REDD+), la Guinée Equatoriale a identifié un ensemble de mesures prioritaires pour maintenir le couvert forestier et réduire de moitié le taux de dégradation des forêts et améliorer les conditions de vie des populations par la diversification économique en utilisant une approche de gestion durable et intégrée des terres.

Le PNI-REDD+ propose un portefeuille d'interventions stratégiques REDD+ pour réduire les émissions du pays provenant du secteur AFOLU de 40 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (tCO<sub>2</sub> eq) d'ici 2040, à travers cinq programmes nationaux avec des actions transversales habilitantes et sectorielles, à savoir

- 1 : planification de l'utilisation des terres
- 2 : gestion durable des forêts
- 3 : agriculture et sécurité alimentaire
- 4 : mines, énergie et infrastructures
- 5 : gouvernance pour REDD+

ainsi que cinq programmes intégrés locaux (PIL) avec des actions au niveau de la juridiction dans

I : province de Litoral, dans la région continentale

II : la municipalité de Niefang, dans la région continentale ;

III : la province de Kie-Ntem, dans la région continentale.

IV : île de Bioko

V : île d'Annobón.

#### 4. APPUI ATTENDU ET LIVRABLES

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à sélectionner une organisation de mise en œuvre pour soutenir le dialogue politique et mener des études d'exploration de données soutenant des actions alignées sur le cadre national d'investissement de la Guinée équatoriale et ses nouvelles contributions déterminées au niveau national de 2015 et à venir.

**Principe : La réalisation des objectifs nécessitera la mise en œuvre d'un processus de consultation important avec toutes les parties prenantes aux niveaux central et local. L'organisation de mise en œuvre sélectionnée devra démontrer et rendre compte de la mise en œuvre d'un processus de consultation inclusif, où toutes les parties prenantes, y compris les femmes, ont été entendues et où leurs commentaires/attentes ont été effectivement pris en compte. En outre, dans le cadre du dialogue politique et des études, il est attendu que des synergies réelles avec d'autres initiatives prévues et en cours soient identifiées et prises en compte. En effet, l'étude des synergies ne doit pas se limiter à la cartographie des initiatives existantes, mais doit aller plus loin en veillant à ce que des séquences concrètes, des synergies et des collaborations stratégiques potentielles soient identifiées.**

##### 4.1 Production et collecte de données sur la foresterie et l'industrie du bois

La disponibilité des données sur le secteur forestier et le bois en Guinée équatoriale est rare et varie selon les sources. L'amélioration de la collecte de données et de la communication (interne et externe) serait bénéfique pour élaborer des politiques publiques durables et un soutien potentiel au secteur.

L'agence sélectionnée sera chargée de

1. Identification des centres de données (Divisions des gardes forestiers, de l'exploitation et de la conservation des forêts au sein du MAGBOMA, douanes du port de Bata, Institut National de la Statistique) et analyse de leurs processus de collecte.
2. Identification des ensembles de données, leur accessibilité et l'identification des croisements de données possibles (analyse de la structure des bases de données et des moyens et formats dans lesquels les données sont échangées).
3. Évaluation de
  - a. l'intérêt et le soutien potentiel des différentes administrations nationales pour rendre les données plus accessibles et transparentes
  - b. le degré de désagrégation possible/souhaitable (national/provincial/par entreprise ou concession)
  - c. l'utilisation du programme Sydonia en relation avec le secteur du bois.

4. Soutien politique et technique pour catalyser l'adhésion de la Guinée équatoriale à l'Organisation internationale des bois tropicaux.
5. Appui au dialogue politique avec les pays voisins (Cameroun et Gabon), afin d'identifier les éventuelles sources de chevauchement en termes de flux transfrontaliers (accès aux statistiques des postes douaniers concernés). Exchanges with the private sector (see section below) to assess the reliability of figures used by various Equatorial Guinean administrations
6. Gather information from research organizations and NGOs on current knowledge of timber flows and the methodologies to be developed to clarify them.

## Livrables

- i) Mise à jour mensuelle au groupe de travail de la Guinée équatoriale et rapports, analysant les processus et stratégies en cours et les fenêtres d'opportunité pour le CAFI.
- ii) Recommandations sur les options à développer pour la collecte de données, impliquant une ou plusieurs administrations nationales, d'éventuelles fonctions d'observation indépendantes, des mécanismes de transparence, des liens avec les discussions intergouvernementales.
- iii) La Guinée équatoriale adhère à l'OIBT et élabore un plan d'action pour se conformer aux exigences et demander un soutien bien ciblé
- iv) Un dialogue est entamé avec les pays frontaliers volontaires et un plan d'action conjoint pour surveiller les flux de bois est rédigé.

## 4.2 Cartographie des acteurs du secteur forestier et du bois et de leur évolution potentielle vers la durabilité

L'organisme de mise en œuvre sélectionné aidera CAFI à identifier les moyens d'améliorer les pratiques de gestion forestière par une meilleure intégration des principes de gestion durable par les opérateurs privés. Il est attendu de l'organisme de mise en œuvre qu'il décrive comment il pourra

### 1. Aider à affiner la compréhension du CAFI des acteurs de la gestion des forêts, y compris à travers de

- a. l'identification des gestionnaires forestiers (privés, artisanaux et communaux) en relation avec le recensement des entreprises réalisé par la Banque Mondiale et la création d'un annuaire
- b. l'identification et la création d'un annuaire pour la gestion des aires protégées
- c. identification de critères de segmentation en sous-groupes (par mode de gestion, zone d'exploitation / volumes produits, problématiques spécifiques)
- d. identification d'éventuels groupes / organisations faîtières

2. **Rassembler une meilleure connaissance des pratiques** et identifier les pratiques actuelles de gestion et d'exploitation, les écarts par rapport aux normes standard de gestion durable, les incitations potentielles (économies, réputation, marchés, etc.) qui pourraient déclencher l'adhésion de ces opérateurs aux pratiques de gestion durable. Cet exercice permettra également d'explorer les pratiques des exploitations artisanales.

3. **Identifier les leviers les plus efficaces** pour engager les différents segments des acteurs de la gestion forestière vers la gestion durable (éventuellement jusqu'à la certification externe), et identifier les "leaders" potentiels qui pourraient former le premier groupe avec lequel travailler.
4. **Évaluer l'ampleur de l'exploitation forestière artisanale**
5. **Identifier les capacités existantes et/ou nécessaires au sein du Ministère de l'Agriculture, des Forêts, du Bétail et de l'Environnement** pour conseiller et contrôler les pratiques de gestion durable des forêts.
6. **Catalyser le dialogue de haut niveau** pour soutenir l'adoption de la loi forestière révisée par le Parlement et / ou les règlements d'application.

#### **Livrables**

- 1) Recommandations sur une stratégie d'engagement des acteurs du secteur forestier et du bois pour promouvoir la gestion durable (et étapes pour atteindre l'engagement à la certification externe).
- 2) Feuille de route et acteurs mobilisés pour l'adoption/mise en œuvre de la loi forestière révisée.
- 3) Rapports réguliers au groupe de travail de la Guinée équatoriale pour analyser les stratégies actuelles et les opportunités pour CAFI.

#### **4.3 Aménagement du territoire**

La planification de l'utilisation des terres a été listée comme une priorité dans le plan d'investissement national REDD+ de la Guinée équatoriale, et le gouvernement s'est déjà engagé notamment avec une petite subvention de la FAO (100k) et un engagement écrit à mobiliser des fonds nationaux. La nécessité d'une planification de l'utilisation des terres et d'un plan d'utilisation

des terres est évoquée dans la stratégie nationale de développement, sur laquelle un décret a été adopté en mai 2021.

On attendra de l'organisme de mise en œuvre qu'il décrive comment il pourra :

- Produire un inventaire actualisé du processus de planification de l'utilisation des terres, des étapes déjà franchies et des acteurs impliqués, sur la base des analyses préliminaires du plan d'investissement et de l'analyse des besoins (actuellement en cours avec l'appui de la FAO en EG).
- Identifier dans les besoins à court et moyen terme, les actions auxquelles CAFI pourrait contribuer avec un impact significatif (ex : appui méthodologique et appui au processus).
- Identifier et concrétiser, dans la mesure du possible et par le biais d'un dialogue politique en soutien aux ambassades, l'enveloppe financière nationale annuelle et les priorités actuelles de mise en œuvre.
- Identifier l'agenda actuel du processus, les besoins d'assistance technique du Ministère des Finances (responsable de la planification territoriale et de l'allocation des fonds pour les programmes gouvernementaux) et les leviers (dialogue politique) pour prioriser cet agenda.
- En fonction de l'évolution du processus, un appui opérationnel direct pourrait être envisagé pour s'assurer que l'Observatoire (*Observatorio Guinea Ecuatorial 2035*) établi par le décret 69/2021 du 29 avril 2021 informe le processus d'aménagement du territoire.

#### **Livrables attendus**

- 1) Analyse diagnostique du processus de planification de l'utilisation des terres en cours, du processus de planification du développement, des secteurs et acteurs impliqués et de l'impact potentiel sur les changements d'utilisation des terres/forêts, agriculture, infrastructures, etc.
- 2) Suivi, par le biais d'un dialogue politique, du soutien en cours pour assurer un processus de conception inclusif pour structurer la planification de l'utilisation des terres.
- 3) Recommandations, basées sur les analyses ci-dessus, sur la façon dont le CAFI pourrait soutenir stratégiquement le processus national, avec des effets de levier sur la planification de l'utilisation des terres elle-même, mais aussi sur l'amélioration de la gouvernance à travers les processus de consultation, la structuration des communautés de base et l'intégration des principes de développement durable dans la planification à différentes échelles (communale / régionale / nationale).
- 4) Rapports trimestriels analysant les stratégies et les opportunités actuelles pour CAFI

#### **4.4 Explorer les options de programmes locaux intégrés**

Le plan d'investissement national REDD+ identifie cinq programmes locaux intégrés possibles dans la province du Littoral, la municipalité de Niefang, la province de Kie-Ntem, et les îles de Bioko et d'Annobón. Bien que CAFI n'envisage pas actuellement un soutien direct à ces

programmes, une analyse plus approfondie, basée sur des critères clairs, pourrait catalyser de futurs investissements.

L'organisme de mise en œuvre proposera des moyens de :

- Déterminer des critères les plus pertinents, guidés par le principe d'avoir un domaine qui reflète le maximum de questions nationales. Par exemple, les critères pourraient inclure : la densité des villages / populations / la dégradation de la couverture forestière / la proximité des zones frontalières où l'on soupçonne des importations illégales de bois / la facilité d'accès / l'importance des forêts communales / la diversité des opérateurs du secteur forestier / la contribution la plus optimale aux moyens de subsistance et aux réductions d'émissions et aux secteurs / zones forestières / les zones frontalières pour surveiller les flux transfrontaliers de bois, ou les zones centrales où les grumes sont censées être rassemblées dans des conteneurs avant d'être expédiées pour l'exportation / le potentiel de paiement des services écosystémiques (y compris les bassins versants). Les programmes locaux intégrés n'incluent pas pour l'instant les parcs nationaux tels que Monte Allen, mais ceux-ci pourraient également présenter un intérêt pour la biodiversité.
- Comparer des différents programmes locaux intégrés proposés dans le Plan national d'investissement sur la base de ces critères.
- Étudier la pertinence et la faisabilité de mener des pilotes pour élaborer et mettre en œuvre des plans de développement locaux pour les provinces et territoires suggérés dans les programmes locaux intégrés du plan national d'investissement REDD+.
- Recenser et analyser les actions menées sur les aires protégées par différentes ONG et les synergies possibles.

#### **Livrables**

- Critères établis et hiérarchisation des zones
- Note de recommandation sur la faisabilité des plans de développement local pilote
- Cartographie et analyse des actions existantes

## **5. MODALITES**

Sur la base du plan d'investissement national REDD+, de processus de consultation largement inclusifs avec toutes les parties prenantes concernées et de synergies avec le soutien existant.

### **Axe institutionnel et politique**

La meilleure garantie qu'une action soutenue par CAFI puisse être mise en œuvre efficacement est l'appropriation par les ministères concernés et l'approbation ou la non-objection par la présidence.

Il est donc recommandé que l'agence de mise en œuvre identifie une ou plusieurs personnes capables d'assurer la liaison directe avec ce niveau politique et de présenter les options d'action sur lesquelles CAFI travaille, en consultation préalable avec les ambassades des donateurs de CAFI représentées à Malabo.

Les modalités de mise en œuvre doivent être expliquées précisément par le soumissionnaire. Par exemple, les agences pourraient fournir une expertise institutionnelle et technique aux ministères concernés (MHEP et MAGBOMA), ce qui aiderait le pays à mener ses propres actions initiales et démontrerait ainsi son ambition d'atteindre les objectifs du plan d'investissement REDD+.

Compte tenu des difficultés d'accès à l'information en Guinée Equatoriale, CAFI devrait saisir l'opportunité de ces études pour alimenter en temps réel sa réflexion sur le pays, et créer un réseau de personnes ressources dans le pays. Il sera donc demandé aux agences en charge des études de fournir des notes mensuelles, analysant les stratégies et opportunités actuelles pour CAFI et de les rapporter au groupe de travail CAFI GE. Les contacts des personnes ressources identifiées par ces missions doivent être soigneusement enregistrés, et de petits webinaires de débriefing pourraient être organisés à la fin de ces missions avec le groupe de travail CAFI GE, impliquant les personnes ressources les plus importantes, et permettant un premier contact direct avec CAFI.

### **Études**

En ce qui concerne les études envisagées, l'organisme de mise en œuvre devra démontrer sa capacité à mobiliser du personnel ayant une bonne connaissance du pays, et capable d'utiliser ou de développer un réseau avec diverses institutions gouvernementales afin de collecter des données fiables dans un délai relativement court.